



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

de la séance du 19 juin 2023 à 19h00, Salle du Conseil
Présidence : M. Christophe Fürer

LE CONSEIL COMMUNAL D'ETOY

- vu le préavis n° 04/2023 de la Municipalité ;
- entendu le rapport de la Commission des gestion ;
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

- D'approuver la gestion et les comptes communaux pour l'exercice 2022, ainsi que le bilan, tels que présentés ;
- D'en donner décharge à la Municipalité et à la Boursière ;
- De relever la Commission de gestion de son mandat de contrôle de la gestion et des comptes.

Ainsi décidé lors de la séance du Conseil communal
du 19 juin 2023.

Le Président
Christophe Fürer

La Secrétaire
Fanny Gantin

